



Synthèse sur l'entrepreneuriat des seniors

L'activité entrepreneuriale en Europe



Les opinions et les interprétations exprimées dans cette publication sont la seule responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou des gouvernements de ses pays membres ou des États membres de l'Union européenne (UE).

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

1. Note de la Turquie:

Les informations figurant dans ce document et faisant référence à «Chypre» concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre du Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations unies, la Turquie maintiendra sa position sur la «question chypriote».

2. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de la Commission européenne:

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Remerciements

Ce document a été rédigé par David Halabisky sous la supervision de Jonathan Potter, tous deux membres de la division «Développement économique et création d'emplois locaux» (LEED) de l'OCDE, avec la participation de Teemu Kautonen, de la faculté d'économie de Turku (université de Turku), Finlande.

© Photo de couverture: Getty Images

Pour les photos non protégées par les droits d'auteur de l'OCDE/de l'Union européenne, il convient de demander directement l'autorisation aux détenteurs desdits droits d'auteur pour toute utilisation ou reproduction.

***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

***Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11***

(* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).
De nombreuses autres informations sur l'OCDE sont disponibles sur l'internet (<http://www.oecd.org/fr/>).

Une fiche catalographique ainsi qu'un résumé figurent à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2013

ISBN 978-92-79-25426-0

© OCDE/Union européenne, 2013

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Synthèse sur l'entrepreneuriat des seniors

L'activité entrepreneuriale en Europe

Sommaire

Messages clés.....	3
Vieillessement actif.....	4
Entrepreneuriat et vieillissement actif.....	6
Quels sont les obstacles que rencontrent les seniors qui souhaitent créer leur propre entreprise?	13
Quel rôle les politiques peuvent-elles jouer pour encourager les seniors à créer leur entreprise?.....	15
1. Promouvoir les avantages de l'entrepreneuriat	15
2. Améliorer les compétences entrepreneuriales grâce à la formation	16
3. Développer et soutenir les réseaux	18
4. Améliorer l'accès au financement.....	19
5. Veiller à ce que les systèmes d'aide sociale ne constituent pas un frein à l'esprit d'entreprise ..	19
De quelles autres manières les seniors peuvent-ils soutenir l'entrepreneuriat?	21
Conclusions.....	23
Pour approfondir la question.....	24
Ouvrages cités.....	24

Messages clés

- La population de l'Union européenne (UE) vieillit: la proportion de personnes de plus de 55 ans était de 30 % en 2010 et devrait atteindre environ 37 % à l'horizon 2030. Dans les tranches d'âge supérieures, l'inactivité fait augmenter les pressions qui pèsent sur les régimes de retraite et de sécurité sociale, même si ce n'est pas inéluctable, puisque les personnes âgées sont souvent en bonne santé.
- Pourtant, rares sont les seniors impliqués dans le domaine de l'entrepreneuriat, surtout les femmes. En outre, leurs entreprises sont moins axées sur la croissance que celles dirigées par des chefs d'entreprise plus jeunes.
- Parallèlement, il existe un nombre croissant de seniors en bonne santé qui disposent des compétences, des ressources financières et du temps nécessaires pour contribuer à l'activité économique en prolongeant leur vie professionnelle, notamment par l'intermédiaire de l'entrepreneuriat.
- Pour faire augmenter l'activité entrepreneuriale des seniors, les politiques devraient:
 - i. sensibiliser les seniors eux-mêmes (et la société en général) aux avantages que l'entrepreneuriat présente pour eux;
 - ii. aider les seniors dans la création d'une entreprise en soutenant les réseaux d'entrepreneurs seniors et en proposant des formations pour combler les lacunes en matière de compétences entrepreneuriales des personnes qui ont consacré leur vie active à un emploi salarié;
 - iii. veiller à ce que les entrepreneurs seniors aient accès à des programmes de financement, en tenant compte du fait que certains groupes d'entrepreneurs seniors (par exemple les anciens chômeurs qui créent une entreprise) peuvent avoir besoin d'un financement de départ tandis que d'autres (par exemple ceux dont les revenus sont élevés) n'en ont pas forcément besoin;
 - iv. mettre en avant la possibilité offerte aux personnes âgées de se lancer dans l'entrepreneuriat en reprenant une entreprise plutôt qu'en en créant une, ce qui peut être plus rapide, moins risqué et peut faciliter le départ à la retraite d'une autre personne qui le souhaite;
 - v. encourager les seniors à promouvoir les activités entrepreneuriales d'autres personnes en devenant des *business angels* ou en servant de mentors à des entrepreneurs plus jeunes;
 - vi. veiller à ce que les régimes fiscaux et de sécurité sociale ne dissuadent pas les seniors d'exercer des activités entrepreneuriales, notamment d'investir dans d'autres entreprises.

Vieillesse active

La population et la main-d'œuvre de l'Union européenne vieillissent. Au sein de l'EU-27, la proportion de personnes âgées de plus de 55 ans est passée de 25 % en 1990 à 30 % en 2010 et devrait atteindre 37 % à l'horizon 2030 (Eurostat, 2012). Par conséquent, la main-d'œuvre vieillit elle aussi: la proportion de personnes actives de 55 à 69 ans a augmenté de 26,5 % entre 1987 et 2010.

Cette mutation démographique résulte de la baisse à long terme des taux de fécondité en Europe, ce qui signifie que chaque génération est relativement moins nombreuse que la précédente. Ses répercussions sur la population active sont aggravées par le vieillissement de la grande cohorte de «baby-boomers» qui part maintenant à la retraite. (Les termes «génération du baby-boom» ou «baby-boomers» désignent les personnes nées pendant le court pic de natalité survenu après la Seconde Guerre mondiale. Dans la plupart des pays européens, ce phénomène a commencé en 1945 et a duré à peu près jusqu'à la fin des années 60.)

Ces évolutions démographiques auront diverses incidences sur les pays. Tout d'abord, les régimes de sécurité sociale, y compris les systèmes publics de soins de santé et de retraite, seront soumis à des pressions plus importantes, parce que les personnes âgées, plus nombreuses, y puiseront davantage tout en cotisant moins à mesure qu'elles partiront à la retraite. Ensuite, le schéma du vieillissement n'est pas le même dans toute l'Europe. La sortie des baby-boomers du marché du travail peut entraîner des disparités dans certains secteurs et régions où les générations plus jeunes ne possèdent pas les compétences et l'expérience nécessaires pour remplacer les retraités (Martinez-Fernandez, Kubo, Noya et Weyman, 2012). En outre, les transmissions d'entreprises pourraient poser problème. En effet, les jeunes ne reprendront pas forcément toutes les entreprises dirigées par des personnes âgées, ce qui pourrait avoir des conséquences significatives, non seulement sur les salariés de ces entreprises, mais également sur

leurs propriétaires, qui comptent peut-être sur la vente de leur affaire pour s'assurer un revenu pendant leur retraite.

Ces changements démographiques affectent également les politiques entrepreneuriales, car le groupe cible actuel se transforme et un nouveau groupe cible est en train de naître. La promotion de l'entrepreneuriat auprès des tranches d'âge supérieures est une option politique envisageable pour prolonger la vie active des personnes âgées, réduire leur taux de chômage et améliorer leur inclusion sociale (Kautonen e.a., 2008). Désormais, les personnes âgées vivent plus longtemps que les générations précédentes, ce qui les amène à prendre des décisions d'un autre ordre concernant leur carrière et leur mode de vie. Nombreux sont les seniors qui souhaitent rester économiquement actifs afin de conserver le même mode de vie (Walker et Webster, 2007) ou qui choisissent le statut de travailleur indépendant en raison de la flexibilité qu'il offre par rapport au travail en entreprise (Curran et Blackburn, 2001). La possibilité de maintenir, voire d'augmenter leurs revenus est particulièrement importante pour les personnes ayant peu épargné. Le fait de rester actif et de participer à la société présente, par ailleurs, l'avantage d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et de réduire le risque de paupérisation (Jayo, González et Conzett, 2010).

L'entrepreneuriat des seniors pourrait également présenter des avantages pour l'économie. Le maintien des personnes âgées sur le marché du travail pourrait, à court terme, compenser les pénuries de main-d'œuvre et de compétences prévues dans certaines régions d'Europe et faciliter le transfert de capital humain entre générations. Il permettrait également d'augmenter les recettes fiscales pour éventuellement compenser la hausse des dépenses sociales et de santé. Promouvoir l'entrepreneuriat des seniors figure, en outre, parmi les objectifs de l'Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle (voir encadré page suivante).

2012: Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle

L'Union européenne a déclaré 2012 Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle. Le vieillissement actif peut donner aux baby-boomers et aux seniors de demain la possibilité de:

- rester sur le marché du travail et partager leur expérience;
- continuer à jouer un rôle actif dans la société;
- s'épanouir et vivre aussi sainement que possible.

L'année européenne vise à sensibiliser le public aux problèmes liés au vieillissement de la population et aux meilleures approches permettant de les résoudre.

L'année européenne 2012 couvre trois aspects du vieillissement actif:

1. vieillissement actif au travail: inciter les travailleurs âgés à rester sur le marché de l'emploi implique d'améliorer les conditions de travail et de les adapter à leur état de santé et à leurs besoins. Les pays devront peut-être également réviser leurs systèmes de prélèvements fiscaux et de prestations sociales afin d'encourager efficacement les seniors à travailler plus longtemps tout en leur permettant de mettre à niveau leurs compétences grâce à un accès plus facile à l'apprentissage tout au long de la vie;
2. participation à la société: améliorer les possibilités et les conditions permettant aux personnes âgées d'apporter une contribution à la société en tant que bénévoles ou en s'occupant de membres de leur famille et ainsi de jouer un rôle dans la société, ce qui prévient l'isolement social et un grand nombre des risques et des problèmes qui y sont associés;
3. autonomie: prendre des mesures en faveur de la santé et des soins préventifs visant à allonger la durée de vie en bonne santé et à prévenir la dépendance, et rendre l'environnement (édifices publics, infrastructures, transports, immeubles) plus adapté aux personnes âgées, afin qu'elles puissent rester autonomes autant que possible.

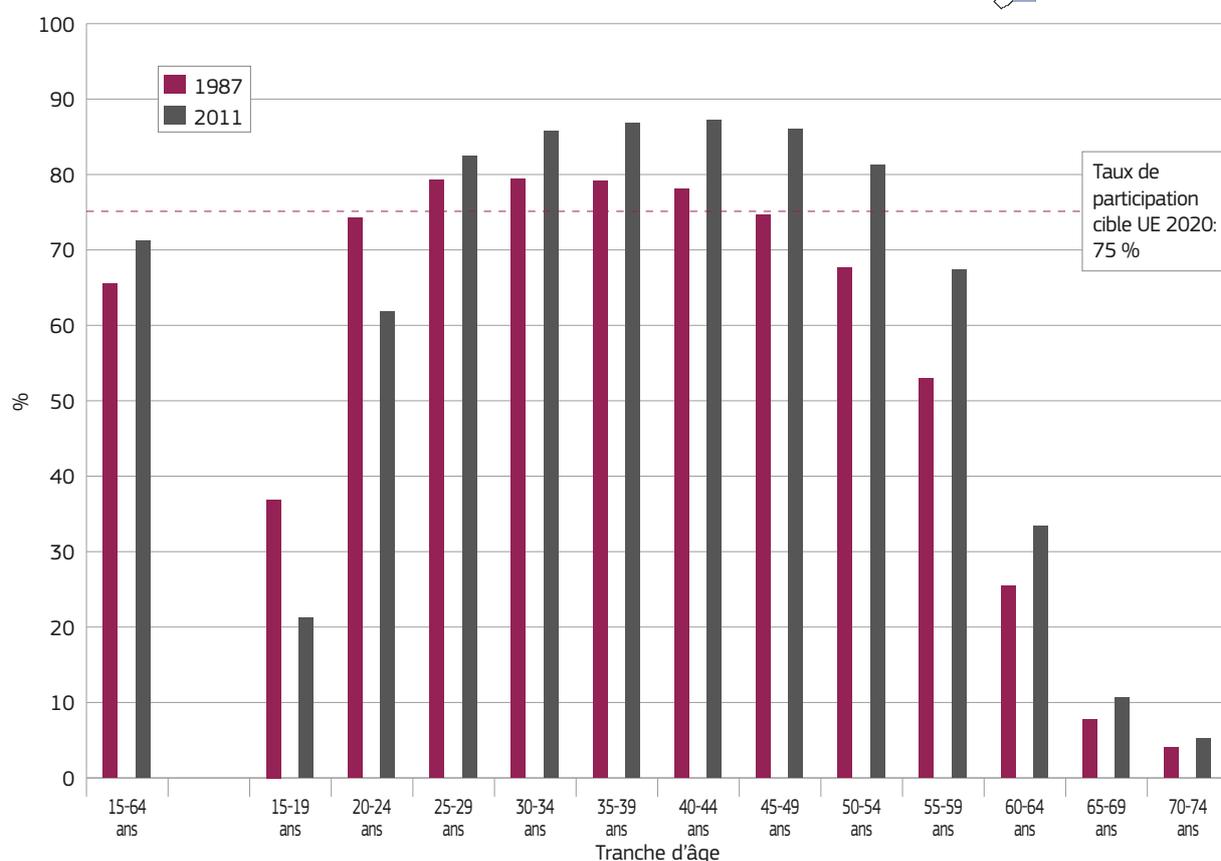
De plus amples informations sont disponibles à l'adresse <http://europa.eu/ey2012/ey2012.jsp?langId=fr>

Entrepreneuriat et vieillissement actif

L'une des principales préoccupations des décideurs politiques est d'appréhender l'ampleur de cette question politique et la portée qu'il conviendrait de donner à une éventuelle intervention. Pour ce faire, ils doivent comprendre les groupes cibles. Il ne suffit pas de connaître leur taille et leur composition: il faut savoir différencier les sous-ensembles à l'intérieur de chaque groupe cible. Au sein d'un groupe cible donné, certaines personnes tireront profit des programmes d'aide même si elles auraient pu s'en passer pour créer leur entreprise, tandis que d'autres auront vraiment besoin d'une assistance pour surmonter les obstacles qu'elles rencontrent. Comment les politiques peuvent-elles faire la distinction entre ces deux sous-ensembles? Pour élaborer des politiques efficaces, l'important est de comprendre quels sont les obstacles et les raisons pour lesquelles ils empêchent certains sous-ensembles du groupe cible de créer une entreprise et pas d'autres.

Il existe deux façons de se faire une idée de l'ampleur du potentiel de l'esprit d'entreprise des seniors. Pour commencer, on peut examiner l'activité professionnelle des différentes tranches d'âge pour établir des prévisions sur les changements à venir. Le graphique 1 présente la répartition des taux de participation au marché du travail en 1987 et en 2011 dans l'Union européenne par tranche d'âge. Cette répartition suit manifestement deux tendances. Premièrement, la participation au marché du travail a augmenté entre 1987 et 2011 dans toutes les tranches d'âge à l'exception des moins de 25 ans, qui poursuivent leurs études plus longtemps. Deuxièmement, elle chute considérablement après 55 ans. Par conséquent, les politiques entrepreneuriales devraient cibler les personnes âgées de 50 à 60 ans: ce groupe présentant un fort taux de participation au marché du travail, il sera plus facile de les inciter à travailler en tant qu'indépendant que de les ramener sur le marché du travail après leur départ à la retraite.

Graphique 1 — Taux d'activité par tranche d'âge, comparaison entre 1987 et 2011

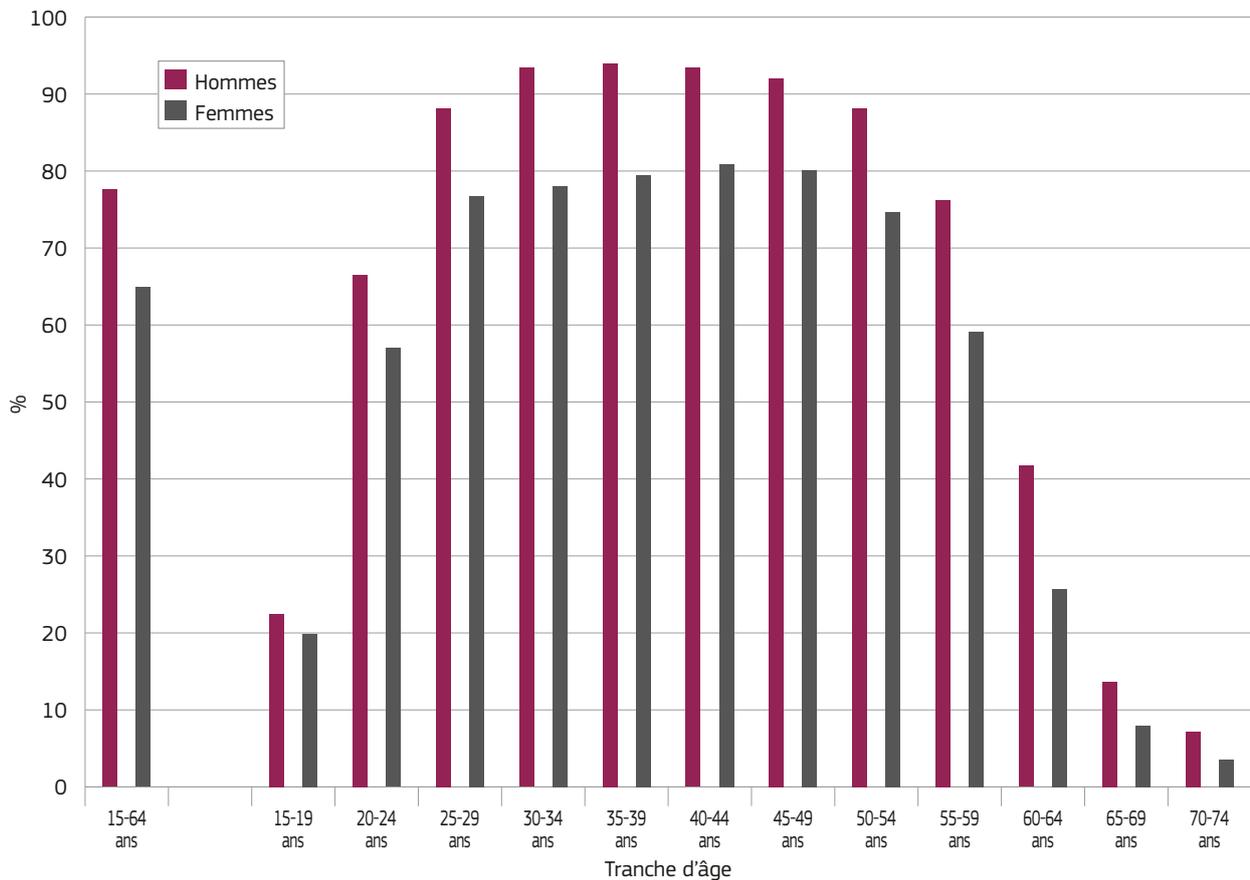


Source: Eurostat, enquête sur les forces de travail.

Il faut également tenir compte des différences entre hommes et femmes dans la participation au marché du travail (graphique 2). Bien que l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes se soit notablement resserré entre 1987 et 2011, il subsiste. Cet écart était le plus important pour les tranches d'âge 55-59 ans et

60-64 ans (respectivement 17 et 16 points) et, même s'il se résorbe pour les tranches d'âge supérieures, le taux d'activité des hommes est quasiment le double de celui des femmes. Ce résultat suggère que les hommes âgés sont plus enclins à envisager une activité entrepreneuriale parce qu'ils ont un lien plus fort avec le marché du travail.

Graphique 2 — Taux d'activité par sexe et par tranche d'âge, 2011 



Source: Eurostat, enquête sur les forces de travail.

Les données du sondage «Flash Eurobaromètre» 2009 sur l'esprit d'entreprise apportent des précisions à ce sujet. Au lieu de traiter la décision de devenir entrepreneur comme un choix professionnel binaire entre emploi salarié et travail indépendant, comme le fait souvent la littérature économique, cette décision peut être considérée comme une échelle qui présente la démarche entrepreneuriale sous la forme d'une série de niveaux d'engagement agencés selon un ordre naturel, chaque échelon représentant un niveau supérieur d'implication dans cette démarche.

Le tableau 1 présente les taux d'activité avant et pendant la création d'entreprise dans les 36 pays inclus dans les données de l'Eurobaromètre utilisant les trois «échelons» de l'échelle entrepreneuriale reprises ci-après et les catégories «personnes d'âge moyen» (20 à 49 ans) et «seniors» (50 à 64 ans):

1. l'intéressé n'a jamais envisagé de créer une entreprise;
2. l'intéressé envisage de créer une entreprise;
3. l'intéressé démarre son activité entrepreneuriale.

Près de 16 % des personnes interrogées de plus de 50 ans envisageaient de créer une entreprise comme possibilité de fin de carrière ou étaient déjà engagées dans des activités entrepreneuriales. Cependant, cette proportion est bien plus faible que chez les travailleurs d'âge moyen, chez qui elle est de 37 %.

En outre, les niveaux d'activité entrepreneuriale des tranches d'âge supérieures varient significativement entre les 36 pays. Par exemple, les taux d'activité entrepreneuriale (c'est-à-dire les personnes qui

envisagent de créer une entreprise ou qui démarrent leur activité) différent peu entre personnes d'âge moyen et seniors aux États-Unis, en Islande, en Roumanie et en Slovaquie, tandis que dans des pays tels que l'Autriche, la Belgique, la Chine et la France, les seniors sont bien moins enclins à choisir la voie entrepreneuriale.

Toutefois, il est intéressant de noter que les taux de début d'activité des seniors de nombreux pays sont plus élevés que les taux de seniors envisageant simplement de créer une entreprise.

L'argument du coût d'opportunité du temps pourrait expliquer ce constat. En bref, plus une personne vieillit, moins elle risque de repousser ses démarches de création d'entreprise, car il lui reste moins de temps pour profiter des avantages que génère cette activité. Cela laisse supposer que la plupart des personnes qui envisagent sérieusement de créer une entreprise ont déjà effectué des démarches en ce sens et que les politiques devraient s'efforcer de susciter un intérêt pour l'entrepreneuriat des seniors et d'y sensibiliser les populations avant qu'elles ne soient trop âgées.

Pourquoi les seniors créent-ils des entreprises?

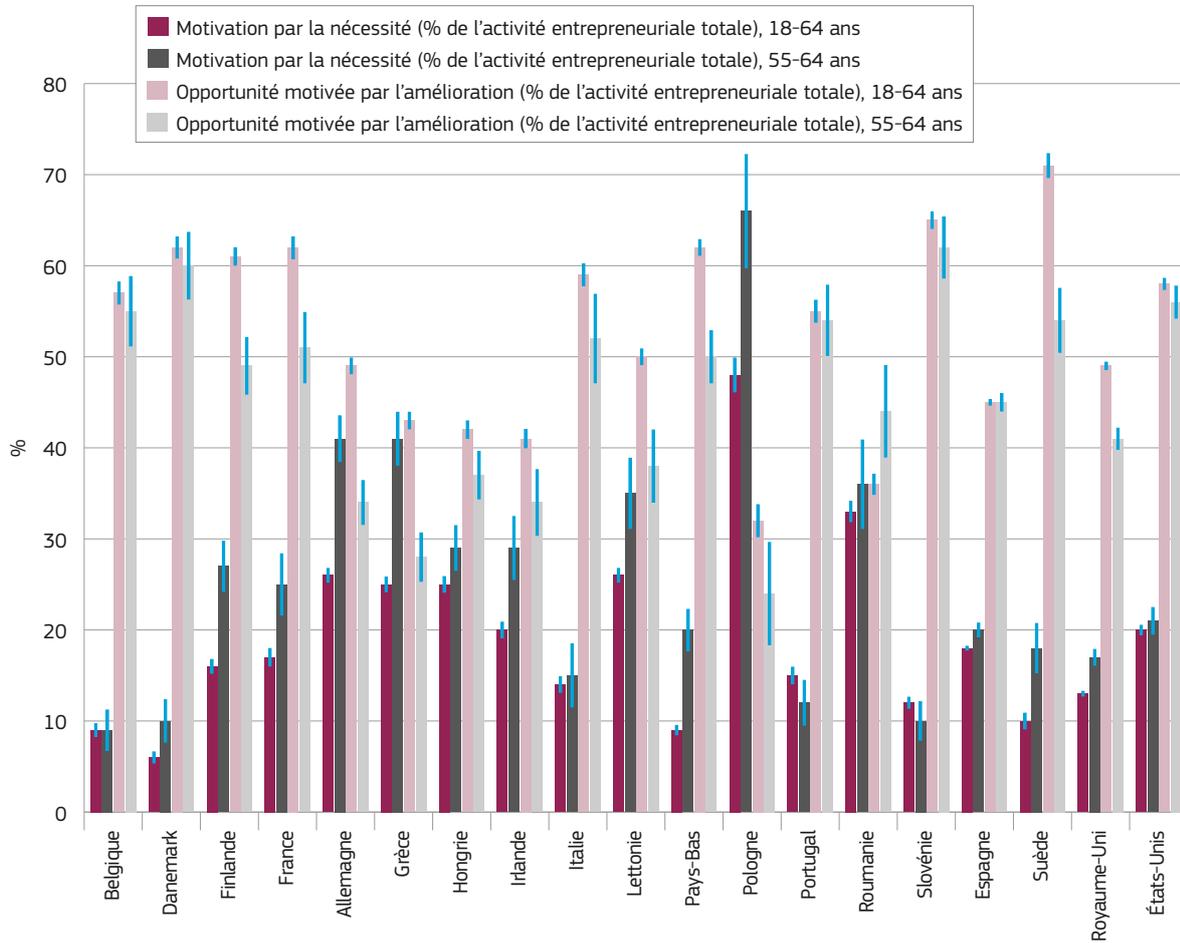
Il existe en général deux grandes catégories de facteurs qui influencent la décision de créer une entreprise. On les appelle communément les «facteurs d'attraction et de répulsion». Les facteurs de répulsion sont ceux qui poussent une personne à créer une entreprise par nécessité. Ce sont notamment les longues périodes de chômage, l'impossibilité de toucher des prestations sociales, la faible rémunération du travail salarié, etc. (Károly et Zissimopoulos, 2004; Malek, Adnane et Imen, 2011; Webster et Walker, 2005). Ces facteurs sont généraux et peuvent influencer n'importe qui. Cependant, certains de ces facteurs sont propres aux seniors. Citons par exemple l'insuffisance de leur épargne-retraite ou la hausse des pressions financières qu'elles subissent suite à un remariage ou à la fondation d'un nouveau foyer (Malek, Adnane et Imen, 2011).

Par ailleurs, il existe des facteurs d'attraction qui incitent une personne à adopter le statut de travailleur indépendant: possibilité perçue d'accumuler davantage de richesses que dans un emploi salarié, autonomie professionnelle, flexibilité des horaires de travail, indépendance, envie d'être son propre patron, etc. (Károly et Zissimopoulos, 2004; Webster et Walker, 2005). Les seniors peuvent être attirés par la flexibilité du travail indépendant qu'ils voient comme une transition possible entre vie active et retraite ou comme un moyen de conserver des liens sociaux.

Les données du *Global Entrepreneurship Monitor* (graphique 3) suggèrent que les seniors, tout comme les entrepreneurs issus de la population d'âge moyen, sont davantage motivés par les opportunités que par la nécessité. La Pologne est le seul pays où les entrepreneurs le deviennent par nécessité, bien que ce constat ne soit pas statistiquement significatif au niveau de confiance de 95 %.

L'un des facteurs les plus importants de la création d'entreprise par des seniors qui n'est pas reflété par ce modèle répulsion-attraction est la santé. À mesure que les personnes vieillissent, le risque que leur santé se détériore augmente, ce qui influe sur leur mode de vie et sur leur désir de consacrer de l'énergie à créer une entreprise (Curran et Blackburn, 2001). L'assurance maladie joue elle aussi un rôle important dans la décision d'adopter le statut de travailleur indépendant. La possibilité d'être couvert par le régime d'assurance du conjoint augmente la probabilité d'adoption de ce statut (Károly et Zissimopoulos, 2004).

Graphique 3 — Entrepreneurat par opportunité/par nécessité (comparaison des 55-64 ans et des 18-64 ans)



NB: Les barres d'erreur indiquent l'erreur type de la moyenne.

Source: Tableaux spéciaux du *Global Entrepreneurship Monitor*, 2011.

Tableau 1 — Potentiel entrepreneurial des personnes d'âge moyen (20-49 ans) et des seniors (50-64 ans) (en %)



Pays	N'a jamais envisagé de créer une entreprise		Envisage de créer une entreprise			Démontre son activité entrepreneuriale		
	Âge moyen	Seniors	Âge moyen	Seniors	Âge moyen/seniors	Âge moyen	Seniors	Âge moyen/seniors
Belgique	85,6	96,9	7,7	2,0	26%	6,8	1,2	18%
Bulgarie	43,8	74,7	44,8	17,6	39%	11,4	7,7	68%
République tchèque	72,7	81,9	16,9	9,6	57%	10,5	8,4	80%
Danemark	56,6	76,4	35,5	21,1	59%	7,9	2,4	30%
Allemagne	65,9	85,7	18,7	6,9	37%	15,4	7,4	48%
Estonie	63,8	82,2	18,9	9,9	52%	17,3	7,9	46%
Irlande	62,8	73,1	21,6	18,0	83%	15,5	9,0	58%
Grèce	51,3	77,2	31,7	14,0	44%	17,1	8,8	51%
Espagne	74,9	91,3	16,2	3,8	23%	8,9	5,0	56%
France	66,3	89,3	22,2	8,0	36%	11,4	2,7	24%
Italie	74,0	90,4	10,8	2,6	24%	15,2	7,1	47%
Chypre	57,5	82,9	18,9	2,6	14%	23,6	14,5	61%
Lettonie	46,0	75,6	46,8	18,6	40%	7,1	5,8	82%
Lituanie	61,8	86,8	21,8	7,2	33%	16,4	6,0	37%
Luxembourg	79,3	90,4	14,5	3,5	24%	6,2	6,1	98%
Hongrie	58,3	87,3	32,9	7,7	23%	8,8	5,0	57%
Malte	81,0	91,7	13,5	2,8	21%	5,6	5,5	98%
Pays-Bas	68,2	86,2	14,6	3,6	25%	17,3	10,3	60%
Autriche	71,7	93,7	16,5	2,5	15%	11,8	3,8	32%
Pologne	48,2	76,1	32,8	10,2	31%	19,0	13,6	72%
Portugal	75,9	92,2	8,6	1,7	20%	15,5	6,2	40%
Roumanie	52,3	66,7	29,2	19,4	66%	18,5	14,0	76%
Slovénie	60,2	90,4	28,3	7,7	27%	11,5	1,9	17%
Slovaquie	71,8	79,9	20,8	13,6	65%	7,4	6,5	88%
Finlande	54,7	87,5	8,5	4,2	49%	36,8	8,3	23%
Suède	50,5	71,0	28,6	17,2	60%	21,0	11,8	56%
Royaume-Uni	67,0	87,0	19,6	5,8	30%	13,5	7,1	53%
Chine	28,6	83,6	24,5	1,5	6%	46,9	14,9	32%
Corée du Sud	47,6	71,2	33,0	7,6	23%	19,4	21,2	109%
Croatie	74,2	86,7	15,9	7,8	49%	9,9	5,6	57%
États-Unis	46,9	59,9	24,7	18,4	74%	28,4	21,8	77%
Islande	51,4	53,0	26,8	25,8	96%	21,8	21,2	97%
Japon	84,4	88,5	9,4	2,1	22%	6,3	9,4	149%
Norvège	64,9	87,5	18,2	6,3	35%	16,9	6,3	37%
Suisse	57,3	81,9	32,1	8,3	26%	10,7	9,7	91%
Turquie	55,6	73,2	22,0	17,9	81%	22,4	8,9	40%
Moyenne (nombre)	62,6 (4323)	83,6 (3732)	21,5 (1484)	8,5 (378)	40%	15,9 (1094)	8,0 (357)	50%

NB: Taille de l'échantillon total: 11 368 personnes; taille de l'échantillon d'âge moyen (20-49 ans): 6 901 personnes; taille de l'échantillon de seniors (50-64 ans): 4 467 personnes.

Source: Sondage «Flash Eurobaromètre» 2009 sur l'esprit d'entreprise.

L'une des caractéristiques les plus frappantes de la population est le contraste entre le taux d'activité sur le marché du travail des hommes et des femmes âgés, et particulièrement le taux d'exercice d'une activité indépendante (tableau 2). Entre 2000 et 2010, la participation des hommes âgés au marché du travail est passée de 39,1 % à 46,4 %, tandis que celle des femmes âgées a augmenté bien plus considérablement, passant de 22,2 % à 31,5 %. Cette augmentation est essentiellement due à une augmentation du travail salarié, qui a connu une hausse de 68 % entre 2000 et 2010, contre 28 % pour les hommes.

Le faible niveau de participation des travailleurs âgés au travail indépendant est également frappant. Chez les hommes, la proportion de travailleurs indépendants a légèrement augmenté au cours de la dernière décennie, mais elle reste inférieure au niveau de la fin des années 80 et du début des années 90. Chez les femmes de 55 à 69 ans, la proportion de la population active ayant adopté le statut de travailleur indépendant, bien que faible, est restée presque constante au cours des 25 dernières années. Cette proportion a atteint son niveau le plus haut en 2010, à seulement 4,7 %. En outre, les travailleurs indépendants âgés emploient moins de salariés: les deux tiers des travailleurs indépendants et 80 % des femmes exerçant une activité indépendante n'avaient pas de salarié.

Tableau 2 — Activité des personnes âgées (55-69 ans) sur le marché du travail dans les États membres de l'UE (en %), 2000-2010



	Hommes (55-69 ans)							Femmes (55-69 ans)						
	Population (milliers)	Actifs	Salariés	Travailleurs indépendants		Travailleurs familiaux	Chômeurs	Population (milliers)	Actives	Salariées	Travailleuses indépendantes		Travailleuses familiales	Chômeuses
				Avec salariés	Sans salariés						Avec salariés	Sans salariés		
2000	35 923,7	39,1	23,5	4,0	8,4	0,7	2,7	39 472,7	22,2	14,1	0,9	3,3	2,4	1,5
2001	36 038,9	39,2	23,6	4,0	8,4	0,7	2,5	39 546,5	22,6	14,6	0,9	3,3	2,4	1,3
2002	36 610,0	39,5	24,4	4,1	8,1	0,6	2,4	39 971,8	23,0	15,6	0,9	3,3	2,0	1,3
2003	37 091,0	40,9	25,2	4,3	8,2	0,7	2,6	40 638,6	24,4	16,8	1,0	3,3	1,9	1,5
2004	37 763,6	41,4	25,6	4,0	8,6	0,6	2,7	41 218,9	25,0	17,4	1,0	3,3	1,7	1,6
2005	38 162,4	42,5	26,8	3,9	8,6	0,6	2,6	41 757,8	26,6	19,0	1,0	3,4	1,6	1,6
2006	38 745,1	43,4	27,8	4,0	8,5	0,6	2,5	42 277,9	27,6	20,0	1,0	3,5	1,5	1,6
2007	39 248,2	44,4	29,0	4,0	8,5	0,6	2,3	42 817,4	28,5	21,1	1,0	3,5	1,5	1,5
2008	39 728,7	45,4	30,1	4,1	8,5	0,6	2,2	43 364,8	29,4	22,0	1,1	3,5	1,4	1,4
2009	40 261,5	45,9	30,1	4,1	8,4	0,5	2,8	43 815,0	30,6	23,0	1,1	3,5	1,3	1,7
2010	40 646,7	46,4	30,1	4,1	8,6	0,5	3,2	44 274,7	31,5	23,7	1,1	3,6	1,2	1,9

Source: Eurostat, tableaux spéciaux de l'enquête sur les forces de travail.

Dans l'ensemble, ces données montrent que le taux d'activité des seniors augmente, mais que le pourcentage de ceux qui exercent une activité indépendante n'a pas suivi cette tendance. Par ailleurs, un pourcentage relativement faible, mais significatif (8,5 %), de personnes âgées envisage de créer une entreprise. La taille et le taux de croissance des entreprises des seniors sont

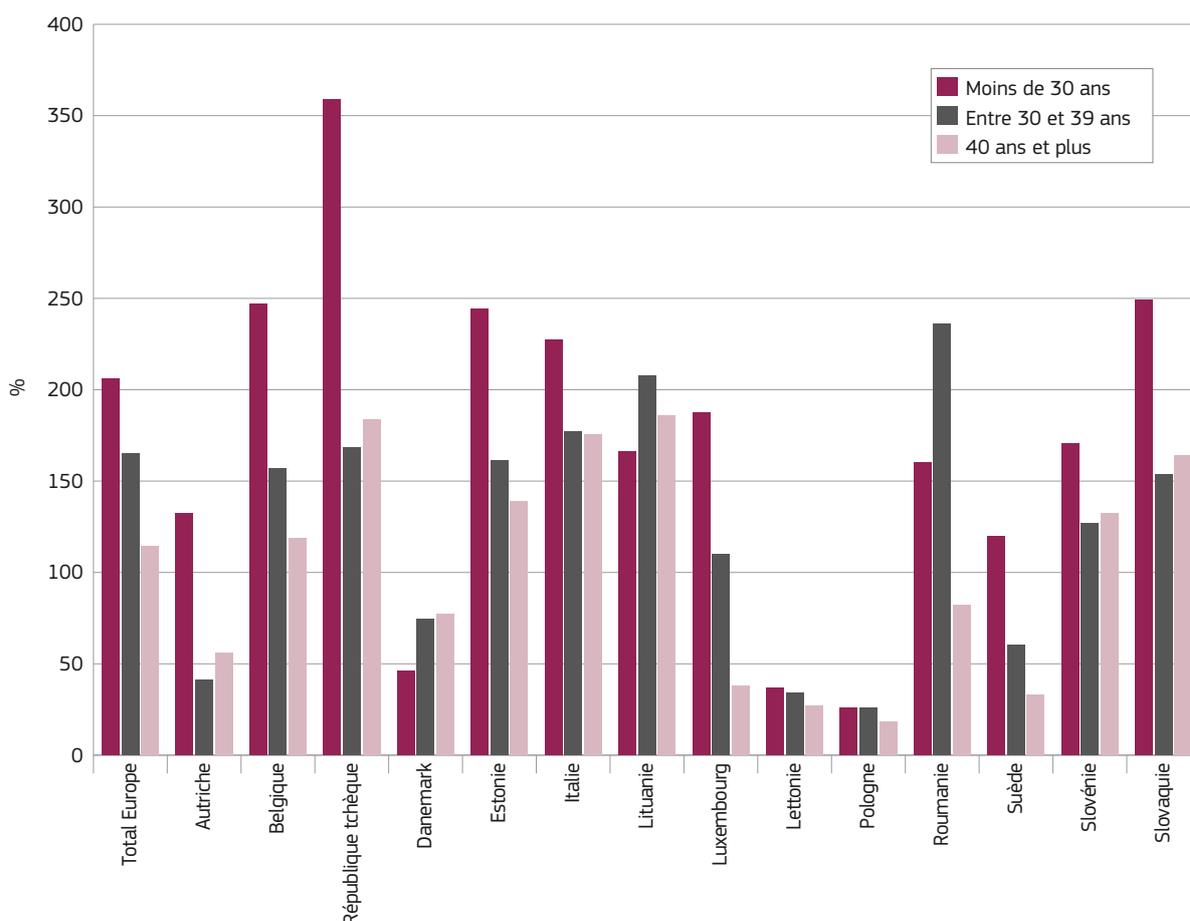
relativement peu élevés, ce qui laisse supposer l'existence d'un potentiel inexploité en matière d'intentions de croissance des entreprises, même si l'activité des seniors est peut-être moins dynamique que celle des autres tranches d'âge parce que leurs décisions commerciales sont souvent dictées par des choix de mode de vie.

Les entreprises dirigées par des seniors ont-elles de bons résultats?

Différents critères permettent de mesurer la réussite d'une entreprise: la survie de l'entreprise, le chiffre d'affaires, la création d'emplois et la rentabilité figurent parmi les plus fréquents. Cependant, les données existantes sont ambiguës et ne décrivent pas clairement les performances des entreprises dirigées par des seniors. Au Royaume-Uni, certains éléments indiquent que les entreprises dirigées par des seniors ont un taux de survie plus élevé (Cressy, 2006). Pourtant, certaines données finlandaises indiquent le contraire (Kautonen, 2008). D'autres études de moindre envergure constatent que les entreprises dirigées par des seniors sont moins rentables, qu'elles génèrent un chiffre d'affaires et des revenus moindres et qu'elles ont moins d'incidence sur la croissance de l'emploi (Harada, 2003; de Kok, Ichou et Verheul, 2010).

L'enquête sur les facteurs de réussite des entreprises réalisée par Eurostat en 2005 est le plus récent grand ensemble de données provenant de plusieurs pays étudiant les performances des entreprises en fonction des caractéristiques de l'entrepreneur. Cette enquête, qui analyse la croissance moyenne des entreprises ayant survécu de 2002 à 2004, démontre clairement que le nombre moyen de salariés des entreprises dirigées par des personnes âgées de plus de 40 ans a moins augmenté que celui des entreprises dirigées par des personnes âgées de moins de 30 ans. Dans la plupart des pays, la tranche d'âge des plus de 40 ans est celle qui crée le moins d'emplois. La seule exception est le Danemark, où les entreprises dirigées par des entrepreneurs seniors sont celles dont le nombre de salariés augmente le plus.

Graphique 4 — Augmentation moyenne du nombre de salariés, 2002-2004



Source: Eurostat, enquête sur les facteurs de réussite des entreprises, 2005.

Quels sont les obstacles que rencontrent les seniors qui souhaitent créer leur propre entreprise?

Comme tous les entrepreneurs, les seniors qui créent une entreprise sont confrontés à certains obstacles génériques, mais ceux-ci affectent souvent les travailleurs âgés de façon particulière:

1. *Capital humain*: les entrepreneurs âgés qui passent du statut de travailleur salarié à celui d'indépendant créent souvent des entreprises qui ont un rapport avec leur profession et présentent donc généralement un capital humain élevé. Toutefois, ils peuvent être confrontés à des obstacles particuliers, car ils n'ont pas forcément les compétences entrepreneuriales nécessaires pour réussir. En outre, leurs compétences sont parfois obsolètes et leurs connaissances informatiques peu développées (Kadefors, 2011).
2. *Capital social*: les entrepreneurs âgés qui ont déjà pris leur retraite peuvent éprouver davantage de difficultés à rétablir les réseaux qu'ils avaient constitués durant leur vie active, surtout lorsqu'ils dirigent une petite entreprise à partir de leur domicile (Kibler e.a., 2011). Les seniors qui créent une entreprise dans un secteur différent de celui de leur emploi précédent et ceux dont le capital social est frappé d'obsolescence en raison d'une longue période de chômage ou de retraite peuvent également éprouver des difficultés à acquérir le capital humain nécessaire (Kibler e.a., 2012).
3. *Accès au financement*: bien que l'accès au financement puisse représenter un obstacle au démarrage pour tous les entrepreneurs, y compris pour les seniors, ceux-ci sont souvent dans une position financière plus solide que les jeunes, parce qu'ils ont eu davantage de temps pour constituer des garanties. Ces richesses accumulées réduisent souvent le besoin de financement externe (Kibler e.a., 2012). Pourtant, un niveau d'aisance élevé peut également freiner l'esprit d'entreprise (Singh et DeNoble, 2003). Selon une étude réalisée auprès d'entrepreneurs âgés à Londres (Royaume-Uni), l'accès au financement pose plus particulièrement problème aux anciens chômeurs, tandis que les anciens salariés ou les retraités tirent profit de leur salaire ou de leur pension pour financer leur entreprise et assurer leur subsistance pendant la période de début d'activité (Kibler e.a., 2012).

Les entrepreneurs seniors sont également confrontés à un ensemble unique d'obstacles liés à leur âge:

1. *Détérioration de l'état de santé*: bien que la santé et la longévité des populations s'améliorent, les obstacles physiques et cognitifs augmentent au fur et à mesure du vieillissement, ce qui réduit l'éventualité que les personnes âgées s'intéressent à l'entrepreneuriat et soient capables d'exercer une activité indépendante. En effet, celles dont la santé commence à décliner ont tendance à préférer les activités de loisir plutôt que le travail (Singh et DeNoble, 2003). En outre, les retraités peuvent rencontrer des obstacles encore plus grands: souvent, les salariés qui ont des problèmes de santé sont contraints de prendre leur retraite plus tôt que ceux en bonne santé (Zissimopoulos et Karoly, 2007).
2. *Dissuasions financières*: les prestations sociales et les pensions peuvent dissuader les personnes âgées de s'engager dans une activité entrepreneuriale, dans le cas où les revenus d'une activité indépendante sont moins attirants que ceux de la retraite. Des données qualitatives du Royaume-Uni indiquent que les personnes âgées craignent de perdre leurs prestations sociales ou de retraite si elles tirent un revenu d'une activité indépendante (Kibler e.a., 2011). D'autres éléments du sondage «Flash Eurobaromètre» indiquent que, dans les États membres de l'UE, 59% des personnes de plus de 15 ans pensent qu'il n'est pas intéressant financièrement de continuer à travailler après 55 ans à cause des régimes d'imposition et de retraite (Commission européenne, 2012). Cette proportion est la plus élevée en Grèce (79%), en Slovaquie (77%) et en Italie (74%).
3. *Discrimination fondée sur l'âge*: la discrimination fondée sur l'âge est bien documentée. Les personnes âgées sont souvent perçues comme moins flexibles, moins motivées et moins capables de gérer les nouvelles technologies (Curran et Blackburn, 2001). Par exemple, selon Kibler e.a. (2012), les entrepreneurs âgés déclarent que certains de leurs clients mettent en doute leur capacité à fournir des produits et des services adéquats en raison de leur âge. Les entrepreneurs âgés ont le sentiment

que cela les empêche de développer un marché et de tirer profit de nouveaux débouchés, ce qui menace la viabilité de leur entreprise.

4. *Coût d'opportunité du temps*: les personnes âgées sont souvent moins enclines à consacrer du temps à des activités qui généreront des revenus mais comportent un certain degré de risque, telles que la création d'une entreprise, qu'à des activités qui génèrent des avantages instantanés et sans risque, telles que le travail salarié. Bien que les seniors soient généralement moins réticents que les jeunes à prendre des risques du fait de leur expérience, à mesure qu'ils vieillissent, ils privilégient de plus en plus les loisirs et accordent moins de valeur aux revenus futurs que les jeunes, parce

qu'ils disposent de moins de temps pour en récolter les fruits (Lévesque et Minniti, 2006).

5. *Méconnaissance*: de nombreuses personnes âgées ont été salariées toute leur vie et peuvent ne pas connaître les possibilités qu'offre le travail indépendant, ni les démarches à accomplir pour créer une entreprise. Les auteurs Kibler e.a. (2012) ont constaté qu'il était particulièrement difficile pour les entrepreneurs seniors d'accéder à des informations suffisantes sur la création d'entreprise et le début d'activité, parce que les informations publiées sur les sites des différents organismes publics et d'assistance étaient trop complexes et incompréhensibles. Les personnes âgées ont le sentiment que ces informations ciblent les générations plus jeunes, instruites et habituées des médias (Kibler e.a., 2012).

Quels atouts ont les seniors qui créent une entreprise?

Par rapport à leurs homologues plus jeunes, les entrepreneurs seniors possèdent souvent les atouts suivants lorsqu'ils créent une entreprise:

- réseaux plus développés;
- niveau de compétences techniques et managériales plus élevé;
- expérience professionnelle et sectorielle plus approfondie;
- meilleure situation financière.

Cependant, il faut reconnaître que ces avantages diminuent avec le temps, une fois que les seniors ont quitté le marché du travail.

Les réseaux peuvent permettre de mobiliser des ressources, d'obtenir de l'aide et de l'assistance, de légitimer l'entreprise pendant l'étape de démarrage et de croissance et d'établir des relations commerciales durables (Lechner et Dowling, 2003). Au cours de leur carrière, les entrepreneurs seniors sont plus susceptibles d'avoir accumulé ce type de capital social, qu'ils pourront ensuite exploiter au profit de leur propre entreprise. Dans une étude qualitative portant sur 22 entrepreneurs âgés à Londres (Royaume-Uni), Kibler e.a. (2012) ont constaté que les entrepreneurs seniors qui avaient recours au capital social acquis grâce à un emploi précédent éprouvaient moins de difficultés à créer et à diriger leur propre entreprise.

Les compétences techniques et managériales et les connaissances sectorielles acquises pendant leur carrière peuvent être utiles aux entrepreneurs seniors pour réussir à créer une nouvelle entreprise. Par exemple, une expérience de gestion peut aider un entrepreneur senior à éviter les pièges dans lesquels une personne peu qualifiée en la matière risquerait de tomber.

De la même manière, la connaissance approfondie d'un secteur d'activité peut aider l'entrepreneur à identifier les lacunes des offres commerciales du moment. Des études plus anciennes ont démontré qu'en général, l'expérience sectorielle est un facteur de réussite plus important que l'expérience managériale (Hinz et Jungbauer-Gans, 1999).

Par ailleurs, les seniors bénéficient parfois d'une meilleure situation financière que les jeunes, parce qu'ils n'ont plus de personne à charge dans leur foyer, ont fini de rembourser leurs prêts immobiliers et ont épargné pendant leur longue vie professionnelle. Bien entendu, cela ne vaut pas pour tous les seniors. Certains d'entre eux, notamment les chômeurs de longue durée, sont au centre d'initiatives politiques, par exemple de la Prince's Initiative for Mature Enterprise (PRIME) au Royaume-Uni. Alors qu'une position financière solide peut aider un senior à créer une entreprise, elle peut également servir à financer sa retraite: elle produit alors un effet dissuasif sur l'esprit d'entreprise (Singh et DeNoble, 2003).

Quel rôle les politiques peuvent-elles jouer pour encourager les seniors à créer leur entreprise?

Il existe peu d'initiatives et de programmes entrepreneuriaux conçus spécialement pour soutenir les seniors qui créent une entreprise, mais leur nombre augmente. Les politiques en la matière doivent tenir compte du fait qu'il est impossible de jouer sur certains des facteurs qui interviennent dans la décision de créer une entreprise, tels que l'âge d'une personne, son état de santé ou sa préférence pour les loisirs plutôt que pour le travail. C'est la raison pour laquelle les politiques devraient se concentrer sur les facteurs contextuels qui influencent la décision d'un senior de s'engager dans une activité indépendante.

1. PROMOUVOIR LES AVANTAGES DE L'ENTREPRENEURIAT

Objectif

Comme nous avons pu le constater, les seniors participent en général moins aux activités entrepreneuriales et sont moins attirés par le travail indépendant que les jeunes. Cela suggère que les politiques devraient essayer de promouvoir les avantages de l'entrepreneuriat auprès des seniors pour qu'ils soient conscients du potentiel qu'il présente. En outre, les avantages de l'entrepreneuriat des seniors pourraient être vantés plus largement auprès de l'ensemble de la société, afin de faire évoluer l'opinion générale vis-à-vis des entrepreneurs âgés. L'objectif des politiques devrait être de mieux faire connaître l'entrepreneuriat et ses avantages pour que chacun puisse décider si cette solution lui convient. De telles politiques pourraient également jouer un rôle dans la lutte contre la discrimination fondée sur l'âge que subissent les entrepreneurs seniors.

Approche

La Commission européenne a adopté une approche générale de promotion de l'entrepreneuriat et des activités sur le marché du travail pour les personnes âgées en déclarant 2012 Année du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle. Elle vise à souligner la contribution que les personnes âgées apportent à la société et à l'économie, ainsi que les possibilités de vieillir en bonne santé. Résultat de cette initiative, de

nombreux programmes destinés aux personnes âgées sont lancés dans toute l'Europe pour réaliser divers objectifs sanitaires, sociaux et économiques. Ces programmes cherchent souvent à mieux faire prendre conscience des connaissances et des compétences des personnes âgées et de la façon dont elles peuvent être utilisées dans l'économie, mais également de la façon dont les personnes âgées peuvent transférer ces connaissances aux jeunes générations par l'intermédiaire de programmes de formation, d'accompagnement et de mentorat, dont certains s'adressent aux entrepreneurs âgés.

L'une des principales initiatives de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle est le programme «Best Agers» (exemple de politique n° 1). Cette initiative multinationale (Danemark, Allemagne, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Suède et Royaume-Uni) vise à faire participer davantage les personnes âgées de plus de 55 ans au marché du travail et à promouvoir les activités entrepreneuriales en alimentant le socle de connaissances sur les travailleurs âgés. Elle prévoit également une assistance pratique en matière de planification commerciale pour les entrepreneurs âgés.

Autre initiative multinationale en Europe, le programme Grundtvig soutient divers projets portant sur l'apprentissage actif des adultes, au nombre desquels le projet Superact. Ce projet, financé par le fonds régional Interreg, met en avant les récits d'entrepreneurs âgés issus de milieux défavorisés afin de promouvoir l'entrepreneuriat auprès d'autres seniors au parcours non conventionnel. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse <http://www.europe-education-formation.fr/grundtvig.php>. Un autre projet similaire, Memoro, mis en place en Allemagne, en Espagne, en France, en Italie et au Royaume-Uni, recueille les témoignages d'entrepreneurs âgés et réalise des petits films pour promouvoir l'entrepreneuriat auprès des personnes âgées («Best Agers», 2011). Ces projets réunissent des récits et des expériences pour montrer non seulement aux autres personnes âgées, mais à l'ensemble de l'opinion, que les seniors peuvent encore apporter une contribution importante à la société.

Exemple de politique n° 1: «Best Agers» (plusieurs pays)

Groupe cible:

Les *best agers*, c'est-à-dire les personnes âgées de 55 ans et plus.

Pays:

Danemark, Allemagne, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Suède et Royaume-Uni.

Type d'intervention:

Recherche (collecte de recherches universitaires et d'exemples de bonnes pratiques), séminaires en ligne sur la planification commerciale destinés aux *best agers* et diffusion de bonnes pratiques au moyen d'une lettre d'information, d'autres publications et événements.

Objectifs:

L'un des objectifs explicites du projet est d'étudier de quelle manière encourager l'esprit d'entreprise et l'activité de mentorat commercial au sein du groupe des *best agers*. Cette initiative consiste à faire travailler les *best agers* avec d'autres tranches d'âge dans les domaines du développement commercial et de compétences, afin de générer des idées nouvelles et de partager leur expertise et leurs expériences. En outre, elle étudie les initiatives réussies et les exemples de bonnes pratiques de lutte contre les effets négatifs du changement démographique (fuite des cerveaux, pertes de capital humain) en se focalisant sur les *best agers*, dans le but de développer ces pratiques et de les transférer aux régions partenaires où les *best agers* sont peu impliqués.

Durée du programme:

En cours depuis janvier 2010.

Description:

«Best Agers» est essentiellement une initiative de recherche qui vise à cartographier la situation des travailleurs âgés sur les différents marchés du travail nationaux des pays participants, à expliquer les différences entre pays et à étudier des méthodes qui permettraient d'améliorer l'insertion professionnelle, les processus d'innovation et les activités entrepreneuriales des *best agers*. Les interventions pratiques sont très limitées: actuellement, le seul outil pratique est un séminaire en ligne sur la planification commerciale.

Partenaires:

19 partenaires dans 8 pays, l'académie d'économie du Schleswig-Holstein en Allemagne étant le partenaire principal. Les organisations partenaires incluent des universités, des chambres de commerce, des conseils régionaux et des agences de développement régional.

Résultats:

Ateliers et rapports sur les différents aspects du thème général.

Pour en savoir plus, consultez le site

<http://www.best-agers-project.eu>

2. AMÉLIORER LES COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES GRÂCE À LA FORMATION

Objectif

Les personnes âgées intéressées par le statut de travailleur indépendant peuvent avoir consacré toute leur carrière à un emploi salarié qui leur a apporté une grande expérience et certaines compétences, sans que cela suffise forcément à garantir la réussite de leur activité indépendante. En effet, le travail indépendant exige davantage de compétences: il faut notamment savoir identifier les éventuels débouchés et posséder un large éventail de compétences commerciales. Les politiques peuvent aider à combler ces lacunes grâce à la formation.

Approche

En Europe, il existe plusieurs programmes et initiatives de formation qui permettent aux personnes âgées d'améliorer leurs connaissances en matière d'entrepreneuriat et d'acquérir les compétences nécessaires pour créer une entreprise. L'une

des principales sources de financement de ces formations est l'initiative de la Commission européenne intitulée Grundtvig, qui met l'accent sur l'apprentissage tout au long de la vie et l'éducation des adultes, plus particulièrement sur l'enseignement «alternatif». Grundtvig finance des projets dans toute l'Europe, notamment l'association d'entrepreneurs portugaise Nersant. Celle-ci se spécialise dans le développement social et de l'entreprise dans la région de Santarém, qui propose divers programmes pour promouvoir la création de microentreprises par les seniors. Nersant propose des formations et met à disposition des locaux destinés aux entrepreneurs. Elle a créé des structures pour la garantie des microcrédits et la gestion du capital-risque. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/grundtvig_fr.htm. Autre exemple, le Business and Innovation Centre de Slovaquie. Cet organisme privé au service des personnes âgées soutient la création d'entreprise en proposant des conseils, des formations et un financement de départ. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse <http://bic.sk/index.php?lang=en>.

Il existe également des programmes de formation qui ciblent des sous-ensembles de travailleurs âgés. Pour beaucoup, ils ciblent les chômeurs de plus de 50 ans et dispensent des formations entrepreneuriales pour promouvoir le travail indépendant comme moyen de réinsertion professionnelle. Un exemple de ce type est financé par le programme du Fonds social européen (FSE) en Hongrie (programme de rénovation sociale). Entre autres objectifs, il favorise l'intégration des personnes défavorisées sur le marché du travail. Il fait notamment appel au travail indépendant et propose des formations et des aides financières à la création d'entreprise.

Autre exemple ciblant un sous-ensemble d'entrepreneurs seniors, l'initiative «fe:male» (exemple de politique n° 2) est un réseau paneuropéen présent en Italie, à Chypre, à Malte, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni qui porte assistance aux femmes entrepreneuses, plus particulièrement à celles âgées de plus de 50 ans, issues de minorités ethniques, mères célibataires ou chômeuses de longue durée. Le réseau «fe:male» propose des formations, des conseils et des services de mentorat dispensés par d'autres femmes entrepreneuses pour aider les participantes à développer leurs compétences entrepreneuriales et pouvoir créer une entreprise. Son site sert également de réseau d'assistance virtuel et de source d'informations pour les membres.

Troisième exemple, canadien cette fois-ci, l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA) qui aide les chômeurs âgés issus de milieux

vulnérables. L'ICTA propose des services d'assistance à l'emploi et des activités d'amélioration de l'employabilité, par exemple des activités de mise à niveau et de perfectionnement des connaissances, pour aider les chômeurs âgés de 55 à 64 ans à reprendre une activité professionnelle. Les projets qui bénéficient d'un financement au titre de l'ICTA proposent divers types de formation, notamment des préparations à l'exercice d'une activité indépendante. Les programmes consacrés au travail indépendant peuvent aider les participants à décider si ce statut leur convient et, dans l'affirmative, leur proposer des formations, une assistance commerciale professionnelle et des services de mentorat. Dans le cadre de ce programme, 37% des projets proposent des cursus contenant une formation au travail indépendant (RHDCC, 2010). De plus amples informations sont disponibles à l'adresse http://www.rhdcc.gc.ca/fra/emploi/mesures_emploi/travailleurs_ages/index.shtml.

Une autre méthode consiste à former les entrepreneurs âgés en se concentrant sur une compétence donnée et à y former un grand nombre de personnes. À cet égard, on peut citer l'exemple d'un séminaire en ligne consacré à la rédaction de plans d'affaires en Allemagne, en Lettonie et en Pologne, dans le cadre de l'initiative «Best Agers». Ces séances sont destinées aux entrepreneurs âgés et visent à les aider à créer une entreprise. Le côté innovant de cette initiative est que ce sont des entrepreneurs âgés qui se chargent de la programmation («Best Agers», 2011).

Exemple de politique n° 2: «fe:male» (plusieurs pays)

Groupe cible:

Femmes entrepreneuses potentielles. L'énoncé de mission du programme indique que certains groupes de femmes sont confrontés à de plus grandes difficultés que les autres sur le marché du travail, notamment les femmes de plus de 50 ans, les mères célibataires et les chômeuses de longue durée. Ce programme déploie des efforts ciblés pour les atteindre, bien que son contenu ne soit pas spécialement conçu pour ces groupes en particulier.

Pays:

États membres de l'UE.

Type d'intervention:

Plate-forme de réseautage en ligne accompagnée de divers outils commerciaux en ligne. Le site propose également des formations et une initiative de mentorat intitulée «Mentoring Circles», où les femmes entrepreneuses potentielles peuvent discuter de leurs idées et de leurs difficultés professionnelles au sein d'un groupe réunissant une animatrice et jusqu'à cinq participantes.

Objectifs:

Aider les femmes à améliorer leur confiance en elles et leur savoir-être pour développer leurs idées commerciales et devenir des entrepreneuses accomplies.

Conditions de participation:

Être une femme et prévoir de créer sa propre entreprise en Europe.

Description:

Cette initiative se décrit elle-même comme un «réseau de femmes entrepreneuses montantes de toute l'Europe». Son objectif principal est de fournir une plate-forme de réseautage destinée aux femmes entrepreneuses européennes, mais aussi de proposer divers outils commerciaux en ligne, des formations et un programme de mentorat. Les formations et les services de mentorat sont disponibles en Italie, à Chypre, à Malte, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Le siège des partenaires du projet se trouve à Chypre. L'adhésion est gratuite.

Partenaires:

Viteco (Italie), Intercollege (Chypre), Foundation for Women Entrepreneurs (Malte), VHTO (Pays-Bas) et Inova Consultancy (Royaume-Uni).

Pour en savoir plus, consultez le site

<http://www.femaleproject.eu>

3. DÉVELOPPER ET SOUTENIR LES RÉSEAUX

Objectif

Les réseaux jouent un rôle essentiel dans la réussite d'une entreprise qui vient d'être créée. Les personnes âgées qui sont encore actives disposent souvent d'un réseau étendu de confrères, de clients et de professionnels des affaires indispensable dans les premières étapes de la création d'une entreprise. Toutefois, après la sortie du marché du travail (retraite ou chômage), la valeur de ces réseaux diminue rapidement. Certaines initiatives permettent de rétablir ces réseaux en mettant les entrepreneurs en contact par l'intermédiaire de réseaux existants ou de programmes de mentorat.

Approche

Divers programmes destinés aux entrepreneurs âgés soutiennent et développent les réseaux. Tandis que certains programmes mettent les entrepreneurs en contact au moyen d'activités d'accompagnement et de mentorat, d'autres vont plus loin en établissant de grands réseaux officiels et des réseaux virtuels. On peut citer l'exemple du projet allemand «Biiugi», qui s'inscrit dans le cadre de «Best Agers». Il propose une plate-forme d'offres et de demandes et une pépinière d'entreprises virtuelle (exemple de politique n° 3). Cette plate-forme d'offres et de demandes en ligne permet aux entrepreneurs de créer un réseau et d'entrer en contact avec des entrepreneurs expérimentés pour obtenir des conseils d'experts.

Les États-Unis ont mis en place un programme similaire il y a plusieurs dizaines d'années. Le Service Corps of Retired Executives, désormais plus simplement intitulé SCORE, a été lancé pour fournir des conseils commerciaux à d'anciens officiers de l'armée. Ayant pris de l'ampleur, ce programme s'adresse dorénavant à la population civile. Bien qu'il

cible certains groupes, tels que les personnes âgées de plus de 50 ans, ses services ne sont pas conçus spécialement à cet effet. SCORE aide les entrepreneurs à trouver des mentors au moyen d'une base de données en ligne et peut faciliter la mise en place de mentorats individuels. Il organise des formations et des ateliers par l'entremise d'associations locales et encourage vivement les entrepreneurs âgés à se porter bénévoles pour animer ces ateliers et formations, mais aussi pour proposer des services de mentorat. Les résultats des évaluations indiquent que ce programme soutient efficacement la création d'entreprise, mais qu'il est moins efficace dans l'appui qu'il apporte aux entreprises déjà anciennes (Brudney et Gazley, 2002).

L'élargissement des réseaux présente un autre avantage pour les entrepreneurs âgés. En effet, les réseaux peuvent faciliter la cession d'une entreprise d'une personne qui souhaite prendre sa retraite, en aidant à trouver de nouveaux propriétaires. La planification de la transmission est une question importante pour les entrepreneurs âgés, car ils doivent s'assurer qu'ils disposent d'une épargne suffisante pour leur retraite, qui pourrait se composer en partie des revenus tirés de la cession de leur entreprise. De la même manière, les seniors qui cherchent à créer une affaire pourraient envisager d'acquérir une entreprise existante. Un meilleur mentorat au sein des entreprises permettra d'améliorer la diffusion des connaissances et de l'expertise auprès des salariés, facilitant ainsi le changement de propriétaire pour les salariés et le nouveau propriétaire. La Commission européenne travaille avec les États membres pour améliorer la sensibilisation à ces questions et résoudre certaines des difficultés techniques rencontrées lors de la transmission d'une entreprise, telles que les régimes fiscaux. De plus amples informations sur l'initiative de la Commission sont disponibles à l'adresse http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/business-environment/smooth-transfer/index_en.htm.

Exemple de politique n° 3: «Biiugi» (Allemagne)

Groupe cible:

Entrepreneurs potentiels et en exercice âgés de plus de 50 ans.

Pays:

Allemagne.

Type d'intervention:

Outil de mentorat et de réseautage virtuel.

Objectifs:

Aider les entrepreneurs âgés à développer leurs réseaux, à établir des relations professionnelles et à lancer de nouveaux projets.

Conditions de participation:

Aucune condition particulière.

Durée du programme:

Le projet pilote a été lancé en juin 2012.

Description:

Cette plate-forme en ligne réunit des entrepreneurs âgés expérimentés et d'autres moins expérimentés ou souhaitant créer une entreprise. Chaque membre dispose d'un profil en ligne que les autres peuvent consulter. Les membres titulaires d'un compte «de base» peuvent entrer en contact les uns avec les autres et nouer des relations professionnelles. Les membres titulaires d'un compte «premium» ont accès à davantage de services en ligne: lettres d'information, possibilités plus étendues de communication en ligne (par exemple messagerie instantanée). Ils disposent également d'autres options pour établir des réseaux à l'aide de la plate-forme. Ces deux types de compte sont gratuits pendant la période pilote.

Partenaires:

«Biiugi» fait partie du projet «Best Agers».

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse <http://www.biiugi.eu>

4. AMÉLIORER L'ACCÈS AU FINANCEMENT

Objectif

L'accès au financement peut poser problème à tous les entrepreneurs, mais les données suggèrent que cela est moins difficile pour les seniors que pour les jeunes (Commission européenne, 2009), ce qui est probablement dû au fait qu'ils ont pu accumuler davantage de richesses sur une période plus longue que les jeunes. Néanmoins, plus de 10 % des entrepreneurs âgés ont indiqué que l'accès au financement était un obstacle à l'exercice d'une activité indépendante (Commission européenne, 2009).

Approche

Dans la plupart des pays européens, il existe des programmes de prêts et de subventions visant à aider les personnes qui souhaitent créer une entreprise. En règle générale, les prêts et les garanties sont préférés aux subventions, parce qu'ils réduisent la charge qui pèse sur le secteur public, amènent le secteur privé à évaluer les risques à prendre et à sélectionner des projets, et incitent davantage les entrepreneurs à réussir. Toutefois, seuls quelques programmes de prêts et de subventions ciblent spécifiquement les personnes âgées, peut-être parce que l'âge seul n'empêche pas d'accéder au financement. Au Royaume-Uni, il existe deux programmes qui ciblent les personnes âgées: «New Deal 50+» et «Prince's Initiative for Mature Enterprise» (PRIME), qui proposent un financement de départ aux entrepreneurs seniors. Le programme «New Deal 50+» a été lancé en 2000, essentiellement sous la forme d'un programme de bénévolat s'adressant aux chômeurs de plus de 50 ans qui avaient reçu des prestations sociales pendant au moins six mois. Son objectif était d'améliorer leurs perspectives d'emploi en leur proposant un conseiller personnel chargé de leur fournir des conseils en matière de formation, d'identifier les emplois pouvant leur convenir et de les aider à y postuler. Ce programme comportait un volet «travail indépendant» au titre duquel les personnes admissibles pouvaient recevoir une subvention pour créer leur propre entreprise. Le programme «New Deal 50+», ainsi que d'autres programmes «New Deal», a été rebaptisé en octobre 2009 et a pris fin un an plus tard dans le cadre des mesures d'austérité touchant le secteur public. En juin 2011, le gouvernement britannique a lancé un nouvel ensemble d'initiatives concernant le marché du travail sous l'intitulé «The Work Programme», reprenant certaines mesures du «New Deal 50+», bien que les travailleurs âgés ne soient pas ciblés par ce nouveau programme.

PRIME est un programme qui cible les personnes âgées de plus de 50 ans qui ont perdu leur emploi ou qui sont menacées de licenciement économique (exemple de politique n° 4). Cet organisme privé caritatif et à but non lucratif travaille avec plus de cent organisations partenaires locales dans tout le Royaume-Uni. PRIME exerce deux activités principales. Premièrement, il mène des campagnes, agit comme groupe de pression et encourage les personnes de plus de 50 ans à se mettre à leur compte et à créer une entreprise. Deuxièmement, il sert d'intermédiaire pour prodiguer l'assistance et les conseils nécessaires à cet effet.

Autre exemple, le projet «Entrepreneurs seniors» en Pologne vise à soutenir l'esprit d'entreprise des personnes âgées de plus de 50 ans pour les aider à rester sur le marché du travail ou à y revenir par le travail indépendant. Les participants reçoivent des subventions pouvant s'élever à 50 000 zlotys pour les aider à créer une entreprise. Ils reçoivent également une formation et des conseils commerciaux. Ce projet se distingue des autres en ce que l'agence pour l'emploi locale a réalisé une série télévisée sur les participants au projet afin de promouvoir l'entrepreneuriat parmi les personnes âgées. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse www.pup.gda.pl.

5. VEILLER À CE QUE LES SYSTÈMES D'AIDE SOCIALE NE CONSTITUENT PAS UN FREIN À L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Objectif

Bien qu'il soit toujours tentant de concevoir de nouveaux programmes et initiatives, la meilleure approche politique consiste parfois à améliorer les mécanismes déjà en place. Éliminer les freins à l'entrepreneuriat des seniors dans les systèmes d'aide sociale existants pourrait être une étape importante de la démarche visant à rendre l'entrepreneuriat plus attirant pour les personnes âgées. Plus précisément, les décideurs politiques devraient se concentrer sur les systèmes de prélèvements fiscaux et de prestations sociales pour que les individus ne soient pas dissuadés de créer leur entreprise parce qu'ils perdront leurs prestations s'ils perçoivent des revenus.

Exemple de politique n° 4: «The Prince's Initiative for Mature Enterprise» (PRIME) (Royaume-Uni)

Groupe cible:

Essentiellement les chômeurs de plus de 50 ans qui veulent reprendre le travail en exerçant une activité indépendante. Toutefois, les salariés et les retraités de plus de 50 ans sont également invités à y participer.

Pays:

Royaume-Uni (il existe également un programme «PRIME Cymru», destiné aux habitants du pays de Galles).

Type d'intervention:

Propose gratuitement des informations, des ateliers, des formations et des événements de réseautage professionnel aux entrepreneurs potentiels âgés et aux organisations intéressées travaillant avec les chômeurs de plus de 50 ans. Conseils commerciaux gratuits ou d'un prix modique dispensés par l'entremise de conseillers agréés. Dans certaines régions, possibilité de bénéficier de formations et de services de mentorat gratuits. PRIME accordait autrefois des micro-crédits, mais ce service a été suspendu dans l'attente de la mise en place d'un nouveau programme de prêts.

Objectifs:

Le principal objectif de PRIME est de remédier au chômage, surtout en aidant les chômeurs âgés à créer et à diriger leur propre entreprise. Ses autres objectifs sont d'inciter les seniors à s'engager dans une activité valorisante et de prévenir l'exclusion sociale.

Conditions de participation:

Les demandeurs doivent être âgés de plus de 50 ans et envisager de créer leur propre entreprise.

Durée du programme:

En cours depuis 1998.

Description:

PRIME est un organisme caritatif placé sous le patronage de S.A.R. le prince de Galles. Il s'agit donc d'une initiative de bienfaisance sur la durée et non d'un programme ponctuel. Son offre nationale inclut la fourniture d'informations par le

biais de son site d'assistance en ligne (www.prime.org.uk), une documentation imprimée sur le début d'activité et une assistance commerciale gratuite ou à prix modique par l'entremise d'autres organisations, ainsi qu'un programme de formation intitulé «Preparing to run your own business» (se préparer à diriger sa propre entreprise). PRIME propose également des services de mentorat dans l'ensemble du pays. En outre, sous réserve de financement, PRIME réalise des projets régionaux ciblés, souvent dans des zones où les industries lourdes ont disparu, laissant les populations au chômage depuis longtemps. Ces projets régionaux permettent à PRIME de proposer d'autres services que ce qu'il fait habituellement, notamment des séances de mentorat individuelles. PRIME valorise de manière générale l'entrepreneuriat des seniors, dont il défend la cause.

Partenaires:

Jobcentre Plus (la principale agence pour l'emploi du Royaume-Uni) renvoie les personnes concernées à PRIME, qui travaille également avec près de 150 prestataires associés, organisations agréées employant des conseillers habilités vers lesquels PRIME renvoie à son tour les personnes souhaitant obtenir des conseils commerciaux. Il s'agit principalement d'organisations du secteur public ou de bénévoles. Les organisations du secteur privé ont passé des conventions avec l'État, ce qui leur permet de fournir une assistance commerciale gratuite ou moyennant un prix modique.

Résultats:

Le sondage réalisé en 2010 par PRIME auprès de ses utilisateurs (503 réponses) a démontré que 45% des personnes qui contactaient PRIME poursuivaient leurs démarches et créaient effectivement une entreprise, tandis que seulement 15% avaient abandonné cette idée à la date du sondage. Selon les estimations, PRIME a aidé plus de 2 250 personnes de plus de 50 ans à démarrer une nouvelle activité au cours de l'exercice 2010-2011.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse <http://www.prime.org.uk>

Approche

De nombreux pays mettent en place une assurance maladie pour les travailleurs indépendants, car la peur de tomber malade et de se retrouver en cessation des paiements est un obstacle pour certains entrepreneurs âgés (Karoly et Zissimopoulos, 2004). Même si cette mesure ne cible pas spécifiquement les travailleurs âgés, ceux-ci sont susceptibles de bénéficier de ce type de protection sociale. Ces régimes d'assurance maladie et le niveau de couverture qu'ils offrent varient selon les pays. Certains pays ont mis en place des régimes obligatoires (par exemple la Grèce et la Lituanie), mais la plupart proposent des régimes

facultatifs (par exemple la République tchèque et la Pologne) ou des régimes dont le niveau de couverture est proportionnel aux cotisations et inférieur à celui des salariés (par exemple l'Allemagne, l'Estonie et la Suède) (Commission européenne, 2010). Dans le cadre de récentes actions politiques, la Suède a pris des mesures pour réduire les cotisations d'assurance maladie de tous les travailleurs indépendants et leur garantir sept jours de congé maladie indemnisés (Commission européenne, 2010). Cela rend le travail indépendant plus attirant pour les personnes âgées, car l'assurance est moins onéreuse et garantit une couverture minimale.

De quelles autres manières les seniors peuvent-ils soutenir l'entrepreneuriat?

Étant donné que de nombreux seniors (surtout ceux qui ont suivi un parcours professionnel, qui ont occupé un poste de dirigeant ou qui disposent d'une expérience dans le domaine de l'entrepreneuriat) ont accumulé une grande quantité de capital humain et social tout au long de leur carrière, il semblerait logique qu'ils aient beaucoup à offrir aux autres entrepreneurs sous forme de partenariat, d'accompagnement ou de mentorat. Les plus aisés d'entre eux pourraient également devenir des *business angels*.

Mais pour quelle raison le feraient-ils? Peut-être pour rester socialement actifs; le fait d'aider les autres et de transmettre leurs connaissances pourrait aussi leur sembler gratifiant. En outre, il est souvent demandé aux entrepreneurs seniors de servir de mentors. Dans le cadre d'une étude qualitative portant sur 22 entrepreneurs seniors installés à Londres (Kibler e.a., 2012), les personnes interrogées ont évoqué le besoin de disposer d'un mentor individuel expérimenté, capable de les aider, d'un point de vue pratique et psychologique, à créer et à diriger leur nouvelle entreprise. Pourtant, la majorité de ces entrepreneurs âgés, issus de divers milieux sociaux, ont souligné à quel point il était difficile de trouver un mentor adapté, surtout parce qu'ils attendent d'un mentor qu'il soit plus mûr et expérimenté qu'ils ne le sont eux-mêmes et qu'il comprenne leur vision de la vie professionnelle et des affaires.

En Europe, plusieurs initiatives encouragent et soutiennent cette attitude. À titre d'exemple, le projet «Best Ager» de la Commission européenne vise à sensibiliser les employeurs des secteurs public et privé au potentiel que représentent les personnes âgées. Cette initiative regroupe plusieurs projets, notamment un programme de formation mis en place en Allemagne et en Pologne pour aider les seniors à devenir mentors et accompagnateurs et aider les étudiants, stagiaires et autres personnes qui souhaitent créer une entreprise. Ce séminaire de deux-trois jours vise à tirer

profit de l'expérience professionnelle et des compétences sociales des seniors pour aider les entrepreneurs âgés à devenir accompagnateurs et mentors au bénéfice d'autres entrepreneurs.

En plus d'aider les autres entrepreneurs, les seniors peuvent eux-mêmes s'investir dans des activités entrepreneuriales en faisant l'acquisition d'une entreprise au lieu de créer la leur. Reprendre une entreprise permet aux seniors de rester économiquement actifs en dirigeant une société sans avoir besoin d'inventer une idée ou un concept commercial. Cette manière d'entrer dans le travail indépendant présente de nombreux avantages, car le nouveau propriétaire acquiert une firme avec les produits et/ou services qui y sont associés, ainsi que son réseau de fournisseurs, la clientèle existante et éventuellement des salariés qui connaissent déjà l'entreprise. Les seniors qui reprennent une entreprise en rapport avec leur expérience professionnelle précédente peuvent également tirer profit de leurs propres expériences, compétences et réseaux pour poursuivre et développer l'activité. Les pouvoirs publics peuvent encourager les seniors à reprendre une entreprise et faciliter leurs démarches à cet effet en veillant à ce qu'ils aient accès à un financement pour acquérir une affaire existante, en simplifiant la législation sur la reprise d'entreprises et en éliminant les dissuasions fiscales à l'acquisition d'une entreprise.

Le programme «Senior Enterprise» soutient une plus grande implication des seniors dans le monde de l'entreprise. Il est financé par la Commission européenne (exemple de politique n° 5). Ce programme est actif en Irlande, en France et au Royaume-Uni. Il vise à la fois à mieux faire connaître les contributions que peuvent apporter les seniors et à encourager leur participation à diverses activités entrepreneuriales, notamment à la reprise d'entreprise et à la prestation de services de conseils.

Exemple de politique n° 5: «Senior Enterprise» (Irlande)

Groupe cible:

Les personnes âgées de plus de 50 ans en particulier, mais la stratégie de communication et certains aspects de l'orientation de ce programme ne sont pas réservés à ce groupe.

Type d'intervention:

Promotion, formation, ateliers, réseautage.

Objectifs:

L'initiative «Senior Enterprise» vise spécifiquement à amener les personnes âgées de plus de 50 ans à s'impliquer davantage dans le monde de l'entreprise. Elle a été conçue pour résoudre les difficultés entraînées par le vieillissement de la population et le besoin d'augmenter la productivité, la compétitivité et l'emploi dans l'UE. Le vieillissement de la population creuse l'écart entrepreneurial, puisque de moins en moins de personnes âgées de plus de 50 ans créent des entreprises.

Conditions de participation:

Bien que ce programme s'adresse principalement aux personnes âgées de plus de 50 ans, des personnes plus jeunes peuvent y participer dans une certaine mesure (par exemple en servant de mentor à des entrepreneurs âgés).

Description:

«Senior Enterprise» a été élaboré selon une approche à plusieurs facettes qui lui permet de s'adapter à la situation, à la motivation et à l'expérience des seniors. Dans le cadre des quatre volets suivants, ce programme vise à promouvoir une plus grande implication des personnes âgées de plus de 50 ans dans le monde de l'entreprise, ainsi qu'à mieux faire comprendre, de manière générale, la contribution potentielle que cette tranche d'âge peut apporter au développement des entreprises:

- «*Sensibilisation*» des personnes âgées de plus de 50 ans, des décideurs politiques, des agences de développement et des acteurs du secteur privé, tels que les établissements financiers, à la possibilité d'impliquer davantage les tranches d'âge supérieures dans le monde de l'entreprise;

- «*Démarrage et partenariat*» apporte une assistance en début d'activité et une aide à la planification des affaires, grâce à des ateliers et des formations destinés aux personnes de plus de 50 ans qui souhaitent créer une entreprise seules ou avec un associé plus jeune, afin d'en tirer un bénéfice mutuel;
- «*Investissement et acquisition*» vise à encourager les entrepreneurs seniors à investir dans des entreprises appartenant à des tiers et à promouvoir l'acquisition d'entreprises existantes, ouvrant ainsi la voie vers l'entrepreneuriat;
- «*Conseil et innovation*» vise à accroître le nombre de seniors impliqués dans les services de conseil et de mentorat aux entrepreneurs et à mettre des conseillers et des mentors à la disposition des entrepreneurs seniors.

Les conseillers et les mentors d'entrepreneurs âgés reçoivent une formation afin de connaître les besoins spécifiques de ces derniers et d'apprendre à y répondre.

Partenaires:

«Senior Enterprise» est financé par l'UE, par le biais du programme «Interreg IVB NWE». Son principal partenaire est la Mid-East Regional Authority d'Irlande. Parmi ses autres partenaires, citons l'organisme caritatif britannique Prince's Initiative et la société privée Inno TSD, située en Bretagne (France).

Résultats:

Depuis le lancement de «Senior Enterprise», en octobre 2010, des programmes personnalisés d'assistance ont été mis en œuvre en France (en Bretagne, où la sensibilisation a été largement améliorée), en Irlande et au Royaume-Uni. Près de 600 personnes âgées de plus de 50 ans ont participé à des ateliers, à des cours et à des programmes visant à soutenir leur plus grande implication dans le monde de l'entreprise.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse www.seniorenterprise.ie

Conclusions

L'entrepreneuriat des personnes âgées présente des avantages socio-économiques potentiels. L'un des objectifs économiques des politiques en faveur de l'entrepreneuriat des seniors et du soutien apporté en la matière devrait être de créer un environnement positif et stimulant permettant aux seniors possédant des ambitions entrepreneuriales de s'épanouir. Pour cela, il faut accompagner le passage de l'aide sociale à l'exercice d'une activité indépendante, ou prolonger la vie active des salariés âgés pendant la période de début d'activité, ce qui apportera une valeur ajoutée à la société.

Le principal objectif social est d'aider les personnes âgées de plus de 55 ans à conserver une activité économique qui leur convient tout en exploitant leur potentiel entrepreneurial. L'accroissement de l'activité économique des seniors présente l'avantage d'améliorer leur niveau de vie, surtout dans le cas des personnes âgées socialement défavorisées, et de réduire les dépenses sociales, puisque leur autonomie augmente. Ce point n'est pas négligeable. Par exemple, les statistiques britanniques indiquent que seule une très petite minorité des 1,4 million de personnes de plus de 50 ans touchant des prestations d'invalidité dispose d'un niveau de revenu confortable et suffisant (Cabinet Office, 2000). Il existe parallèlement des entrepreneurs âgés, orientés sur la croissance, qui réussissent à créer des emplois et sont capables de proposer leur assistance sous forme de mentorat, de financement ou autre.

La promotion de l'entrepreneuriat des seniors peut s'inscrire dans le cadre d'un ensemble d'activités visant à lutter contre le chômage et le sous-emploi des personnes âgées pris comme un enjeu éducatif et social plus large. Les politiques pourraient faire évoluer la situation dans les domaines suivants :

- donner une image positive de l'entrepreneuriat en tant que choix professionnel de fin de carrière dans le but de faire changer l'opinion non seulement des entrepreneurs seniors eux-mêmes, mais également des différents groupes intéressés (amis et famille, clients, organismes financiers), afin d'éliminer les préjugés liés à l'âge susceptibles de constituer un obstacle à l'entrepreneuriat des seniors;
- encourager la création d'entreprise par les seniors en proposant des formations à ceux qui n'ont pas d'expérience du travail

indépendant. Les chargés de soutien aux entreprises pourraient être formés à traiter avec les personnes âgées de manière appropriée, par exemple en tenant compte de leur expérience et en évitant d'employer un jargon administratif et commercial inutile;

- encourager les personnes âgées expérimentées peut favoriser la création d'autres entreprises grâce au mentorat, à l'accompagnement et à l'apport d'une assistance financière. Leur soutien est apprécié par les entrepreneurs (potentiels) de toutes les catégories d'âge, mais surtout par les entrepreneurs âgés qui ont besoin de mentors de leur âge, qui non seulement partagent leur expérience professionnelle, mais comprennent aussi la situation à laquelle l'entrepreneur âgé est confronté;
- promouvoir et faciliter l'acquisition d'entreprises par des seniors peut les aider à devenir chefs d'entreprise sans avoir à concevoir de nouveaux produits, services ou idées commerciales. Les seniors pourraient ainsi rester économiquement actifs tout en augmentant leurs chances de réussite en tant que chefs d'entreprise, en associant leur expérience, leurs compétences et leurs réseaux à ceux de l'entreprise et de ses salariés. Les décideurs politiques peuvent veiller à ce que les seniors aient accès à un financement pour acquérir une entreprise et moderniser la législation et les régimes fiscaux pour ne plus dissuader les reprises;
- s'assurer que les programmes de financement de début d'activité ne sont pas discriminatoires envers les entrepreneurs âgés. Les données disponibles indiquent que l'obstacle à la création d'entreprise que représente l'accès au financement peut être moins gênant pour les seniors que pour les jeunes ou les personnes d'âge mûr. Pourtant, certains groupes d'entrepreneurs âgés ont des difficultés à accéder au financement (par exemple les chômeurs âgés);
- renouveler la réglementation relative aux régimes fiscaux et d'aide sociale pour veiller à ce qu'ils ne constituent pas une dissuasion à l'entrepreneuriat des seniors, par exemple lorsque leurs prestations sont supprimées dès qu'ils perçoivent un faible revenu.

Pour approfondir la question

«Best Agers» (2011), *Newsletter*, n° 4, novembre 2011.

Kautonen, T., «Senior Entrepreneurship», préparé pour l'Organisation de coopération et de développement économiques, 2012.

Ouvrages cités

Brudney, J., et Gazley, B., «Testing the Conventional Wisdom Regarding Volunteer Programs: A Longitudinal Analysis of the Service Corps of Retired Executives and the U.S. Small Business Administration», *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 2002, vol. 31, p. 525-548.

Cabinet Office, *Winning the generation game: improving opportunities for people aged 50-65 in work and community activity*, rapport de l'unité «Performance et innovation», avril 2000.

Commission européenne, «Entrepreneurship in the EU and beyond — A survey in the EU, EFTA countries, Croatia, Turkey, the US, Japan, South Korea and China, Analytical Report», *Flash Eurobaromètre*, 2009, n° 283.

Commission européenne, «Bilan de l'Observatoire européen de l'emploi — Le travail indépendant en Europe, 2010», 2010, <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=6137&langId=fr>.

Commission européenne, «Le vieillissement actif», *Rapport Eurobaromètre spécial*, 2012, n° 378.

Cressy, R., «Are Business Startups Debt-Rationed?», *The Economic Journal*, 2006, vol. 106, n° 438, p. 1253-1270.

Curran, J., et Blackburn, R., «Older People and the Enterprise Society: Age and Self-Employment Propensities», *Work, Employment and Society*, 2001, vol. 15, n° 4, p. 889-902.

Eurostat, *Enquête sur les facteurs de réussite des entreprises*, 2005, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/european_business/special_sbs_topics/factors_business_success.

Eurostat, *Enquête sur les forces de travail*, 2012, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/data/database.

Harada, N., «Who succeeds as an entrepreneur? An analysis of the post-entry performance of new firms in Japan », *Japan and the World Economy*, 2003, vol. 15, p. 221-222.

Hinz, T., et Jungbauer-Gans, M., «Starting a business after unemployment: characteristics and chances of success (empirical evidence from a regional German labour market)», *Entrepreneurship & Regional Development*, 1999, vol. 11, n° 4, p. 317-333.

Jayo, B., González, A., et Conzett, C., «Overview of the Microcredit Sector in the European Union», Réseau européen de la microfinance, document de travail du REM n° 6, juin 2010.

Kadefors, R., «Costs and Benefits of Best Agers Employment», projet «Best Agers», 2011, www.best-agers-project.eu.

Karoly, L., et Zissimopoulos, J., «Self-employment and the 50+ Population», Public Policy Institute, Washington DC, 2004.

Kautonen, T., «Understanding the older entrepreneur: Comparing Third Age and Prime Age entrepreneurs in Finland», *International Journal of Business Science and Applied Management*, 2008, vol. 3, n° 3, p. 3-13.

Kautonen, T., Down, S., et South, L., «Enterprise support for older entrepreneurs: the case of PRIME in the UK», *International Journal of Entrepreneurial Behaviour and Research*, 2008, vol. 14, n° 2, p. 85-101.

Kibler, E., Wainwright, T., Kautonen, T., et Blackburn, R. A., «(Work)life after work: Understanding barriers to older entrepreneurship in London», actes de la conférence annuelle de l'International Council for Small Business, 2011.

Kibler, E., Wainwright, T., Kautonen, T., et Blackburn, R. A., «(Work)life after work?: Older entrepreneurship in London — motivations and barriers», Kingston University, Small Business Research Centre, Londres, 2012.

- Kok, J. de, Ichou, A., et Verheul, I., «New Firm Performance: Does the Age of Founders Affect Employment Creation?», *EIM Research Reports*, 2010, n° H201015, 38 p.
- Lechner, C., et Dowling, M., «Firm networks: external relationships as sources for the growth and competitiveness of entrepreneurial firms», *Entrepreneurship & Regional Development*, 2003, vol. 15, n° 1, p. 1-26.
- Lévesque, M., et Minniti, M., «The effect of aging on entrepreneurial behaviour», *Journal of Business Venturing*, 2006, vol. 21, p. 177-194.
- Malek, B., Adnane, M., et Imen, S., «Entrepreneurial intention among seniors: An application to French entrepreneurs», actes de la conférence annuelle de l'International Council for Small Business, 2011.
- Martinez-Fernandez, C., Kubo, N., Noya, A., et Weyman, T., «Demographic Change and Local Development: Shrinkage, Regeneration and Social Dynamics», documents de travail LEED OCDE, 2012.
- Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDCC), «Évaluation formative de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés — juin 2010», Ottawa, 2010.
- Singh, G., et DeNoble, A., «Early retirees as the next generation of entrepreneurs», *Entrepreneurship Theory and Practice*, 2003, vol. 27, n° 3, p. 207-226.
- Walker, E. A., et Webster, B. J., «Gender, age and self-employment: some things change, some stay the same», *Women in Management Review*, 2007, vol. 22, n° 2, p. 122-135.
- Webster, B., et Walker, B., «Smart training for the older entrepreneur», actes de la conférence annuelle de l'International Council for Small Business, 2005.
- Zissimopoulos, J., et Karoly, L., «Transitions to self-employment at older ages: The role of wealth, health, health insurance and other factors», *Labour Economics*, 2007, vol. 14, p. 269-295.

OCDE/Commission européenne

Synthèse sur l'entrepreneuriat des seniors — L'activité entrepreneuriale en Europe

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne

2013 — 25 p. — 21 x 29,7 cm

Commission européenne
ISBN 978-92-79-25426-0

Cette synthèse fait partie d'une série d'analyses politiques et de données sur ce thème. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse <http://www.oecd.org/fr/cfe/cfe/leed/fr/oecd-euprojectonself-employmentandentrepreneurshipineurope.htm>.

Alors que la population de l'Union européenne ne cesse de vieillir, il devient urgent de lutter contre les tendances démographiques qui résultent du vieillissement. Aider les seniors à rester économiquement actifs peut apporter des avantages socio-économiques notables, non seulement aux seniors eux-mêmes, mais à la société dans son ensemble. La Commission européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont uni leurs efforts pour produire cette brochure, qui souligne l'importance de faire évoluer les politiques entrepreneuriales au sein de ce groupe de population, afin de l'encourager à devenir plus actif. Dans ce contexte, elle étudie un éventail de programmes et d'initiatives qui pourraient être mis en œuvre pour promouvoir la création d'entreprise par les seniors.

Cette brochure est disponible en ligne en anglais, en allemand et en français.

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- auprès des représentations ou des délégations de l'Union européenne.
Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en consultant le site <http://ec.europa.eu> ou par télécopieur au numéro +352 2929-42758.

Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Abonnements facturés (par exemple séries annuelles du *Journal officiel de l'Union européenne*, recueils de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne):

- auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne (http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm).

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'OCDE?

- OECD iLibrary: <http://www.oecd-ilibrary.org/>
- La librairie en ligne de l'OCDE: <http://www.oecdbookshop.org/>

Cette synthèse a été préparée par la division «Développement économique et création d'emplois locaux» (LEED) de l'OCDE avec le soutien financier de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne.

